FEUILLETON

# FAUTE ET CRIME

PREMIERE PARTIE.

(Suite)

Elle eut le triste courage d'annoncer à sa fille que les médecins n'avaient aucun espoir de sauver M. de Coulange, et elle osait lui dire que la maladie de son mari était la conséquence de la conduite scandaleuse qu'il avait menée et que le germe du mal était en lui avant son mariage.

Après ces paroles, elle crut devoir s'attendrir, regretter d'avoir été si peu prévoyante, et s'accuser de s'être laissé ébloui par le brillant avenir promis à sa fille.

Elle ajouta :

—Malheureusement, à cette époque, je ne savais pas tout ; c'est depuis que des amis m'ont ouvert les yeux en m'apprenant ce qu'était réellement le marquis de Coulange.

Aussi, continua-t-elle, ai-je éprouvé un grand chagrin lorsque je me suis aperçue que ton mari ne te rendait pas heureuse. Hélas je comprenais enfin pourquoi tu avais repoussé d'abord la demande de M. de Coulange. Ma pauvre Mathilde, tu avais le pressentiment de ton malheur.

La jeune femme ne put s'empêcher de protester.

—Vous vous trompez, ma mère, répliqua-t-elle ; mon mari a toujours été excellent pour moi ; il m'aime et il m'a rendue heureuse autant qu'une femme peut l'être. Sans cette maladie qui me cause les plus cruelles angoisses, je vous assure, ma mère, que je serais aujourd'hui, comme depuis mon mariage, la plus heureuse des femmes.

Madame de Perny secoua la tête et répondit avec un faux sourire :

—A sa mère, surtout une jeune femme n'avoue jamais qu'elle n'est pas heureuse.

Tout cela n'était que des escarmouches nécessaires pour préparer l'attaque.

Je veux bien croire que M. de Coulange t'aime, reprit madame de Perny, les hommes ont de si singulières façons de prouver leur affection.....Mais aujourd'hui sa vie est menacée et tu dois te préoccuper de ton avenir.

—Je ne comprends pas, fit la jeune femme.

—Je m'explique. Il faut que tu demandes à M de Coulange, —ce qu'il ne te refusera pas parce qu'il t'aime,—de faire son testament et de te nommer sa légataire universelle.

La jeune femme se redressa indignée.

—Moi, exiger cela de mon mari ! s'écria-t-elle, jamais.

Madame de Perny se mordit les lèvres.

—Oh ! je te sais très désintéressée, fit-elle, mais c'est une raison de plus pour que je te montre dans quelle position tu te trouveras le lendemain de la mort de M. de Coulange.

—D'abord, ma mère, répliqua la marquise, je ne crois point que mon mari soit près de mourir, et quand même j'aurais la certitude que cet immense malheur m'est réservé, je ne ferais point auprès du marquis de Coulange une démarche qui répugne à mes sentiments honnêtes et que je trouve odieuse.

—Volontairement tu renonces à la fortune ?

—M. de Coulange m'a épousée sans dot, et, plein de générosité, il m'a fait un don de dix mille francs de rente

—C'est vrai ; mais tu devrais te dire que ce n'est pas avec dix mille francs de revenu que tu peux porter ton titre de marquise.

Ma mère, veuve, je pourrais être plus pauvre encore et porter dignement et avec fierté le nom de mon mari.

La jeune femme resta inébranlable dans sa résolution et, pour le moment, Madame de Perny dut renoncer à la convaincre.

—Elle a beau faire, se dit-elle avec une fureur concentrée, il faudra bien que j'ai raison de sa résistance.

Mais la position du Marquis ne permettait pas une trêve de longue durée. Si rien n'annonçait encore sa prochaine, il était dans un tel état de dépérissement qu'il pouvait s'éteindre subitement comme la mèche d'une lampe qui a brûlé sa dernière goutte d'huile.

C'est alors que M. de Perny se souvint d'un de ses amis de collége qui, après avoir fait de brillantes études, était devenu docteur médecin

Ernest Gendron était pauvre et encore inconnu ; mais déjà on parlait de lui comme d'un homme d'avenir et d'un grand savoir.

—Ernest Gendron se souviendra de notre intimité d'autrefois, se dit Sosthène, et moins réservé que ses confrères, il ne cherchera pas à me cacher la vérité.

Il écrivit immédiatement au jeune docteur pour le prier de venir voir le marquis de Coulange.

Nous savons que comme les autres médecins, Ernest Gendron n'avait point osé déclarer clairement que le marquis était perdu mais qu'il avait donné à entendre à M. de Perny que la catastrophe pouvait arriver d'un moment à l'autre.

IV

LA MERE ET LE FILS

Après avoir accompagné le docteur Gendron jusque sur le perron de l'hôtel, Sosthène s'empressa de rejoindre sa mère qui l'attendait avec une impatience fébrile.

—Eh bien ? l'interrogea-t-elle avec anxiété.

M. de Perny secoua tristement la tête.

—Ainsi plus d'espoir, dit madame de Perny, il est condamné ?

Condamné ! répondit Sosthène comme un écho.

Le front de madame de Perny se plissa davantage et un feu s'alluma dans ses yeux.

—Ernest Gendron a cru devoir me prévenir que si le marquis avait des dispositions à prendre, il était urgent de ne pas perdre de temps, reprit Sosthène.

—Je sais cela aussi bien que ton ami, fit madame de Perny en haussant les épaules.

—Soit. Il faut donc absolument que Mathile.....

—Ce matin j'ai fait auprès d'elle une nouvelle tentative ; la sotte ! elle ne veut entendre.

—Malheureusement elle aime son mari.

—Oui, elle l'aime. C'est parce qu'elle l'aime et par un sentiment stupide de délicatesse qu'elle ose me résister. Je la domine, j'ai brisé ses volontés, mais il y a en elle une force d'inertie contre laquelle toute lutte est impossible.

—Alors il faut agir directement sur le marquis.

—Je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour lui faire comprendre qu'il serait prudent de songer à l'avenir de sa femme, et qu'il ferait bien de tester en sa faveur.

—Vous ne m'aviez pas dit cela.

—Je n'ai pas besoin de tout dire.

—Que vous a répondu le marquis ?

—Qu'il me remerciait de mon avertissement, qu'il comprenait mes inquiétudes, mais qu'il n'en était nullement effrayé. Et il ajouta qu'il ne voyait point la mort de si près pour sentir la nécessité de faire son testament.

—Le malheureux ne se voit pas mourir.

—Presque tous les malades en sont là ; ils croient encore à la guérison en rendant le dernier soupir.

—Mais dans un mois, dans huit jours, demain il peut mourir. Que faire ?

—Je n'en sais rien. J'espère toujours que le marquis cessera de se faire illusion sur sa position et que je contraindrai ta sœur à penser comme nous.

—Ah ! si elle avait eu un enfant, fit madame de Perny avec regret.

—Si Mathilde avait un enfant répliqua la mère, nous n'aurions qu'à attendre tranquillement la dernière heure du marquis. Il ne s'agirait plus seulement de la fortune de M. de Coulange, dont le chiffre s'élève aujourd'hui à plus de quatre millions, mais aussi la fortune de sa tante, la duchesse de Chesnel-Tanguy, dont le marquis est l'unique héritier.

—Oh ! ce serait superbe ! exclama Sosthène, les yeux étincelants de convoitisme. La vieille duchesse n'a pas loin de dix millions de fortune.

(A suivre.)


**Voulez-vous etre Convaincus.**

Ce n'est pas d'écouter les on dit ou les quand dira-t-on ; ce n'est pas d'écouter les plaintes plus ou moins fondées de personnes plus ou moins intéressées ; et ce n'est pas non plus a prêter l'oreille aux cancans et aux commerages. Non ; avec tout cela vous n'arriverez jamais à connaître la vérité : si vous voulez savoir où aller pour acheter ses pelleteries ou les faire réparer, faites donc un voyage exprès à Montréal, et venez voir ce que nous offrons ; ce que nous avons ; ce que nous fabriquons, nos qualités, nos prix :

Nous défions la compétition.

Notre assortiment de fourrures est un des plus considérable et un des mieux choisi ; nos patrons sont des plus nouveaux ; notre ouvrage est de première classe et garantie, et nos prix sont très bas plus bas même que partout ailleurs.

Capots de Seal, Mouton de Perse, de Russie, Bokhara, Loup de Russie, Chat Sauvage, Buffalo, etc., de première qualité et à grand marché : Nous avons le meilleur choix de Manteaux, Casques, Manchons, Collerettes, Garnitures, etc., qui puisse se voir.

N'oubliez pas que pour teindre, nettoyer, réparer et refaire à neuf n'importe quelle pelleterie, fut-elle hors de service, nous n'avons pas nos pareils à Montréal

Nous sommes les seuls agents pour la vente des robes de Loups, Ours et Musk, etc., etc.,

**CHS. DESJARDINS et Cie.**

637, rue Ste-Catherine, Montréal, à l'enseigne des 3 Chevaux.

GRANDS AVANTAGES.

Nous avons fait des arrangements avec *La Minerve*, en vertu desquels ceux qui désirent recevoir la *Minerve* et le *Canada*, éditions de chaque jour, pourront s'abonner à ces journaux moyennant $6.00 par an payé d'avance, pourvu naturellement que les arrérages, s'il en est, soient soldés. On peut s'adresser indifféremment à l'administration de l'un ou de l'autre de ces deux journaux.

Nous sommes persuadé que grand nombre de personnes s'empresseront de profiter de cet avantage exceptionnel.

Nous avons annoncé qu'à dater du premier janvier prochain, le *Canada* sera payable d'avance. Comme on peut s'abonner à la semaine ou au mois, et que nous donnons ainsi toutes les facilités de paiement, personne ne saurait trouver à y redire. D'ici à cette date nos lecteurs pourront juger si notre journal mérite ou non l'encouragement du public.

Quant aux souscripteurs en dehors de la ville, ils peuvent souscrire pour deux mois en nous envoyant 50 cents, ou pour quatre mois en nous faisant parvenir UNE PIASTRE. On sait que l'abonnement est de trois piastres par an, ce qui est un prix aussi peu élevé que possible. A ceux, qui pendant le mois de décembre nous enverront le prix de la souscription pour une année, nous daterons l'abonnement à partir du premier janvier prochain, leur donnant ainsi le journal pendant treize mois pour $3.00 seulement.

Aux abonnés qui doivent un an et plus et qui paieront d'ici au premier janvier, nous ferons une remise de VINGT-CINQ POUR CENT.

Tous devraient profiter de cette offre avantageuse.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèces d'ornements d'église, tels que

*VASES,*
*CALICES,*
*PATENES,*
*CIBOIRES,*
*CRUCIFIX,*
*OSTENSOIRS,*
*BURETTES,*
*ENCENSOIRS*
*CHANDELIERS,*

Et autres ornements d'autels.

***Calices et Ciboires dorés au vermeils, une spécialité.***

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

**J. F. GARROW,**

***170, RUE SPARKS***

Ottawa, 29 janvier 1883. 1a

LA MAISON COMMERCIALE DE LA BASSE-VILLE

AU GRAND MAGASIN,

Grande Vente au Rabais.

Deux cents verges de velours broché
Sont à vendre à bon marché,
Bonne qualité et couleurs nouvelles
Qui plairont aux dames et aux demoiselles.

Pour le croire il faut les voir exibés,
Ceux qui les ont vus en ont acheté,
D'autres disaient est-ce chose réelle
Que vous l'avez eu pour cette bagatelle.

D'être poète n'est pas mon métier,
Vous le voyez ; mais je vous vendrai
Un velours aux couleurs si belles,
Que vos yeux en jetteront des étincelles.

J. L. RICHARD.

Rue Dalhousie, a la Boule Verte.

LA VALERIA

POMMADE

SANS EGALE

Contre la chute des cheveux et la Calvitie.

Brevetée à Ottawa et à Washington

**En vente chez C. O. DACIER. pharmacien. rue Sussex, Ottawa.**

Fête de la Confédération.

Ceux qui désirent louer des effets pour ce jour là à l'entrepôt de meubles VARIETY HALL, voudront bien donner leurs commandes le plus tôt possible. Je puis fournir des couteaux, des fourchettes et des cuillères, de la vaisselle, des verres, des poêles, des chaises, des tables, et aussi tables pliantes et chaises de camp pour les piques-niques. La VARIETY HALL sera ouverte jusqu'à deux heures de l'après-midi lundi, le jour de la fête de la confédération

**532 et 534, RUE SUSSEX,**

**J. BOYDEN**

Ottawa, 7 décembre 1883. 1a

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

***McDOUGALL & CUZNER***

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

**GROSSE TARRIERE,**

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

**CHAUDIÈRES, OTTAWA,**

Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER.

31 Octobre 1883. 1a

**Mde J. B. Bertrand,**

A OUVERT

UNE ECOLE PRIVÉE,

Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND.

Elle enseigne le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tient aussi une

ECOLE DU SOIR.

Ottawa, 11 Oct 1883.

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

*sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.*

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

Ladite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique connue : Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pâtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Juste ne sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

TRÉSOR DE LA GORGE

*Diplôme d'Honneur*

PASTILLES A. GICQUEL

AU CHLORATE DE POTASSE

Le remède typique et spécifique pour combattre le Maux de Gorge, Extinction de Voix, Amygdalite, Coqueluche, Aphthes, Croup, Angine, Gangrène de la Bouche, Salivation incoercible, Scorbut, est sans contredit le

*CHLORATE de POTASSE*

SEL DE BERTHOLLET

Les célèbres médecins de tous les pays, elles que MM. les Dr Trousseau, Pidoux, Blache, Bouchut, Bergeron, Demarquay, Fauvel, Sevestre, Fauvel, etc., ont constaté le produit.

Les PASTILLES GICQUEL sont le médicament sur lequel on a le plus le droit de compter pour la guérison des Affections des muqueuses de la BOUCHE et de la GORGE.

Demandez aux Apthes et Angineux, les Pastilles du Dr Gicquel, leurs effets sont prompts.

A ceux qui ne connaissent pas les Pastilles GICQUEL, nous ne pouvons mieux faire que de les inviter à en faire usage, ils en reconnaîtront les effets salutaires.

Pastilles GICQUEL, 1er prix à l'Exposition Universelle de 1878.

Dépôt à Ottawa : D. Ed. MORIN & Cie, Pharmaciens, 414, rue Saint-Jean.

SE DEFIER DES CONTREFAÇONS et des imitations.

LE SEUL VIN

à l'Extrait

de FOIE de MORUE

dont l'emploi

donne les mêmes résultats

que celui de

l'HUILE de FOIE de MORUE

est

le Vin à l'Extrait de Foie de Morue

CHEVRIER

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

Dépôt à Québec : D. Ed. MORIN & Cie, Pharmaciens, 414, rue Saint-Jean.

Poudres de Condition d'Alexander

BOULES POUR les ROGNONS

ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

**Chevaux**

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.

*Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick*

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER

20 Nov. 1882 1a

J. A. FORTVILLE,

BOUCHER,

Etal No 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de

**Viandes de premier Choix**

Telles que BŒUF,
MOUTON,
VEAU,
AGNEAU,
LARD SALE,
LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.,

*A des prix qui défient toute compétition.*

☞ Une visite est sollicitée.

Ottawa, 28 mars 1883

J. B. ARIAL,

PEINTRE,
DÉCORATEUR,
TAPISSIER
ET VITRIER,

MARCHAND DE
PEINTURE
ET DE VITRES,

526 RUE SUSSEX

OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires ; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes

17 mars 1882 1a

A. PHILIPPE E. PANET, L. B.

*Solliciteur, Procureur, Notaire, etc*

BUREAU :

Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX,

OTTAWA.

Entrée : sur la rue Sussex.

1er juin 1883 1a